

**POUR DIFFUSION IMMÉDIATE  
CNW CODE 01**

## **NOUVELLE VOIE RÉSERVÉE SUR L'AUTOROUTE 20 EN DIRECTION EST À MONTRÉAL**

**Montréal, le 13 novembre 2011** — Le ministère des Transports annonce la mise en service d'une nouvelle voie réservée aux autobus sur une portion d'environ 2 km de l'autoroute 20 en direction est entre la 55<sup>e</sup> Avenue et la 1<sup>ère</sup> Avenue à Montréal.

En fonction dès le lundi 14 novembre 2011, cette voie réservée sera opérationnelle en périodes de pointe du lundi au vendredi de 6 h à 10 h le matin et de 15 h à 19 h en après-midi. Selon l'achalandage et une période d'adaptation des usagers, l'utilisation de cette voie réservée aux autobus pourra être étendue aux taxis au cours des prochaines semaines.

La mise en place de cette voie réservée fait partie des mesures d'atténuation développées et financées par le ministère des Transports en concertation avec ses partenaires, dont la Société de transport de Montréal, pour réduire les impacts des travaux dans le secteur de l'échangeur Turcot et favoriser l'efficacité des services de transport collectif sur cet important axe routier. Cette voie réservée est l'une des mesures identifiées et pouvant être mise en place à court terme.

La STM a pour sa part aménagé deux nouvelles voies réservées aux autobus sur la rue St-Patrick entre les rues Dollars et Atwater et sur la rue Notre-Dame entre les rues Dollars et Monk.

– 30 –

**Source :** Direction de l'Île-de-Montréal  
Ministère des Transports du Québec

**Pour information :** Relations avec les médias  
Direction des communications  
Ministère des Transports du Québec  
Tél. : Montréal : 514 873-5600